



Contrat d'objectifs

LYCEE POLYVALENT LUMINA SOPHIE

Rectorat de la Guyane

Année scolaire 20 15/ 20 16

académie
Guyane 

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE,
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE



Carte de la Guyane



Contrat d'objectifs

entre

L'Académie de GUYANE, représentée par monsieur Youssoufi TOURE, Recteur d'académie, Chancelier de l'université et Directeur Académique des Services de l'Education Nationale

et

Le lycée polyvalent Lumina Sophie, représenté par monsieur Didier COLIN, Chef d'établissement.

Article 1 : Cadre

Le contrat d'objectifs s'inscrit dans le cadre défini par la Loi n° 2005 - 380 du 23 avril 2005 d'orientation et de programme pour l'avenir de l'école.

« Le conseil d'administration se prononce sur le contrat d'objectifs conclu entre l'établissement et l'autorité académique ».

Il se fonde sur le décret n°2005-1145 du 09 septembre 2005 ; article 2.2 :

« Le contrat d'objectifs conclu avec l'autorité académique définit les objectifs à atteindre par l'établissement pour satisfaire aux orientations nationales et académiques et mentionne les Indicateurs qui permettront d'apprécier la réalisation de ces objectifs ».

Et sur la circulaire n° 2005-156 du 30 septembre 2005

« Dans chaque établissement, doit être établi un projet de contrat d'objectifs. En cohérence avec le projet d'établissement, et sur la base des orientations fixées aux niveaux national et académique, il définit des objectifs à atteindre à une échéance pluriannuelle (de 3 à 5 ans) sous forme d'un programme d'actions ».

Article 2 :

Classement de l'académie en éducation prioritaire renforcée

Le contrat d'objectifs s'inscrit dans le contexte marqué du classement de l'académie de la Guyane en éducation prioritaire renforcée, qui exige la mise en œuvre soutenue d'actions pédagogiques et éducatives au plus près des besoins des élèves. Les objectifs du contrat sont donc établis en cohérence avec les orientations du projet académique et la politique refondée de l'éducation prioritaire. Ils s'articulent avec ceux du projet d'établissement et du projet de réseau. Les actions en faveur de la maîtrise de la langue française y sont obligatoirement prioritaires.

Article 3 : Mobilisation des moyens

Les responsables de l'établissement s'engagent sur une période de quatre ans à la réalisation des objectifs mentionnés en tête de chapitre, en mobilisant les moyens horaires, les ressources humaines, les délégations financières et les capacités de formation octroyées. Les autorités académiques accompagnent la réalisation de ces objectifs qui devront être mis en œuvre dans le cadre de la dotation globale attribuée. Le projet d'établissement et le projet de réseau seront annexés au présent contrat.

Article 4 : Evaluation et régulation de l'action

Tout au long des quatre années de mise en œuvre, l'efficacité de l'ensemble du dispositif, les résultats obtenus au regard des objectifs retenus, la pertinence des actions identifiées feront l'objet d'une évaluation annuelle et d'un examen en conseil pédagogique.

La proposition de révision des actions et des objectifs retenus sera soumise au conseil d'administration de l'établissement avec transmission aux autorités académiques.

Dans tous les cas, un bilan annuel des actions menées sera réalisé au regard des indicateurs retenus. Il sera présenté lors du premier conseil d'administration de l'année scolaire et transmis aux autorités académiques.

Le présent contrat est conclu pour une durée de trois ans, s'achevant au 30 juin 2018. Il prend effet à compter de sa date de signature. Le cas échéant, il pourra faire l'objet d'un avenant.

Fait à Cayenne le :

Le Recteur
De l'Académie de Guyane
Youssoufi TOURE



Le Chef d'Etablissement
Didier COLIN



**LYCÉE POLYVALENT
LUMINA SOPHIE
Le Proviseur
D. COLIN**

Contrat d'objectifs 2015 – 2018
LYCEE POLYVALENT LUMINA SOPHIE

Objectif n°1 :

Améliorer les acquisitions des élèves dans la maîtrise du français oral et écrit

Diagnostic partagé		Axes de progrès				
Points forts : - Equipe pédagogique stable et motivée et volontaire - Equipement des salles et des ateliers assez complet - Référent réussite scolaire actif	Points faibles : - 85% des élèves sont non francophones - 50% des élèves n'ont pas le niveau A2 à leur entrée au lycée	- Développer le travail de liaison avec le collègue tant au plan de l'orientation que de la détection précoces des élèves en grande difficulté. - Développer l'utilisation du numérique en améliorant l'accès à internet et en faisant l'acquisition de tablettes numériques. - Identifier dès leur entrée au lycée les élèves en difficulté. - Améliorer l'accompagnement personnalisé en ménageant des heures destinées à ces élèves.				
Actions		Evaluation				
		Indicateurs retenus (Taux de...)	Performance			
			2014	2015	2016	2017
			-	-	-	-
			2015	2016	2017	2018
Améliorer la prise en charge des élèves non lecteurs ou faibles en affinant le diagnostic et en développant l'offre de cours de FLS, ce en adaptant les emplois du temps des élèves en difficulté.	Taux d'élèves restant en difficultés à l'entrée en première (<A2)	-	-	20%	15%	
Formation des enseignants aux TICE et mise en place d'un comité de rédaction pour le site web du lycée faisant intervenir les élèves.	Nombre d'élèves participant à l'élaboration du site	0	0	10	10	
Accompagner le développement de différentes actions permettant de renforcer l'acquisition des élèves en français telles que, les ateliers d'écriture, un atelier théâtre, un concours d'éloquence (mis en place avec la participation active du CDI).	Nombre d'actions	2	4	5	5	
Préparation pour le lycée général et technologique aux épreuves de français les samedis matin.	Taux de participation des élèves (élèves participants/total élèves)	5 %	7%	10%	12%	
Permettre l'accès aux élèves détectés en difficultés (sous niveau A2) de participer à des modules de remédiation mis en place dans le cadre de l'AP. Faire passer le DELF à tous les élèves en difficulté.	Moyenne au bac de français	E : 9.95: O : 11.6	E : 10.5 O : 12	E : 11 O : 12.2	E : 11.2 O : 12.5	
	Taux d'absentéisme aux modules	0	0	10%	5%	
	Taux de réussite au DELF	0	0	60%	70%	

Contrat d'objectifs 2015 – 2018
LYCEE POLYVALENT LUMINA SOPHIE

**Objectif n°2 :
LUTTER CONTRE L'ABSENTEISME EN REMOTIVANT LES ELEVES**

Diagnostic partagé		Axes de progrès			
Points forts : - Personnels de santé et sociaux efficaces. - Etablissement à taille humaine et agréable. - 2 CPE investis et présence d'un agent de médiation.		- Dynamisation de la vie scolaire et formation de l'équipe. - Sensibilisation et implication des parents - Lutter contre le décrochage scolaire. - Développer les filières d'excellence.			
Points faibles : - 85% de CSP défavorisées. - Surveillants peu motivés. - Détection des élèves en décrochage peu efficace. - Manque de participation et d'implication des parents					
Actions	Indicateurs retenus (Taux de...)	Evaluation Performance			
		2014 - 2015	2015 - 2016	2016 - 2017	2017 - 2018
Mettre en place un ordinateur par salle en réseau afin de permettre la saisie en temps réel des absences et améliorer ainsi la réactivité et le suivi (cellule de suivi et commissions éducatives)	Taux d'appels non faits	20%	10%	0%	
	Taux d'absentéisme	13.9	9	7	5
Développer l'alternative que constitue l'internat auprès des élèves les plus absentéistes.	Taux d'élèves ayant plus de 10 demi-journées d'absence par trimestre		7	5	3
Mettre en place un 'SAS' : tout élève absent lors d'une évaluation sera accueilli à 7h30 dans une salle dédiée afin d'effectuer l'évaluation non faite.	Nombre de commissions éducatives	8	5	1	0
Développer la communication avec les familles via les médias, les sms et la mise en place d'une 'école des parents.	Nombre de devoirs rattrapés par trimestre (SAS)	0	0	60	60
Valoriser les élèves les plus méritants sous forme de prix lors de chaque fin de trimestre.	Taux de pfmp hors du bassin de l'ouest	8%	7%	9%	10%
Préparer à l'orientation dès la classe de seconde via les entretiens d'accueil, les interventions du COP et un suivi individualisé des PP.	Impact de la journée des métiers (taux d'élèves participants)	0	25%	50%	60%
Diversifier l'offre des PFMP, par la recherche de nouveaux terrains à l'échelon du département ou plus.	Nombre de lauréats S. Po.	4/14	5/10	10/20	
Organiser une journée des métiers en impliquant le CVL afin d'apporter une information concrète aux élèves en phase d'orientation.					
Pérenniser la préparation 'sciences po', en permettant aux anciens d'apporter un retour d'expériences et en créant une fondation destinée à accompagner les lauréats.					

Contrat d'objectifs 2015 – 2018
LYCEE POLYVALENT LUMINA SOPHIE

Objectif n°3 :

RENFORCER L'IMAGE ET L'ATTRACTIVITE DU LYCEE

Diagnostic partagé		Axes de progrès				
Points forts : - Cadre agréable et équipements corrects. - Taux de réussite aux examens. - Préparation sciences po efficiente. - Dynamisme du CESC.	Points faibles : - Environnement économique. - Manque de lien avec les familles. - Faible implication des élèves. - Pas d'action à l'international.	Axes de progrès - Développer l'image de l'établissement et sa lisibilité. - Améliorer le cadre de vie et les équipements. - Développer la communication avec les familles. - Impliquer davantage les élèves. - Ouvrir à l'international.				
Actions		Evaluation				
		Indicateurs retenus (Taux de...)	Performance			
			2014 - 2015	2015 - 2016	2016 - 2017	2017 - 2018
<ul style="list-style-type: none"> - Réactivation de la MDL, ouverture du foyer et réalisation d'actions. - Développement du site web avec la mise en place d'un comité de rédaction et ouverture d'une web radio. - Mise en place d'une liaison avec les collègues via des journées d'accueil des collégiens, des visites dans les collèges afin de présenter le lycée. - Ouverture de l'école des parents, ½ journée par semaine permettant aux parents de s'approprier le lycée par des cours et des aides (démarches...) - Ouverture sur l'environnement via l'implication dans l'UNSS et participation accrue aux compétitions départementales, de même développement des activités culturelles via un partenariat renforcé avec le SIAP. - Ouverture sur l'international avec la signature d'un appariement avec un établissement péruvien et l'organisation d'un premier voyage pour l'année scolaire 2016-2017. 		Taux d'adhésion à la MDL	0	10%	20%	30%
		Nombre d'élèves intervenants sur le site et sur la radio.	0	10	20	40
		Nombre de collèges visités	2	2	4	6
		Nombre de parents présents aux ateliers	0	0	40	80
		Taux de parents présents aux réunions parents-professeurs	10%	30%	40%	60%
		Nombre de voyages à l'International organisés	0	0	1	2